

N°3 - lundi 2 août 2010

e-lettre d'information d'EDF Production Méditerranée
et du SMADESEP à destination des acteurs du tourisme
riverains de Serre-Ponçon

Infos Cote

Cote du lac lundi 16 août à 7h00
Evolution depuis lundi 2 août 2010
Débit moyen hebdomadaire entrant dans Serre-Ponçon

777,23 m NGF
- 50 cm
59 m³/s

La situation de la cote du lac

Depuis le 28 juillet où elle a atteint son point haut à la cote 777,85m NGF, la cote du lac s'abaisse lentement sous l'effet de la réduction progressive des débits entrants, des prélèvements pour l'alimentation en eau et de programmes énergétiques modérés. La baisse se poursuivra dans la quinzaine à venir pour tendre progressivement vers la cote 775 afin de préparer la retenue à recevoir les hautes eaux d'automne.

Le Contrat de bassin-versant « Serre-Ponçon – Haute-Durance »

Engagé depuis 2008 dans une démarche de gestion concertée des eaux de Serre-Ponçon, les élus du SMADESEP ont dès le départ souhaité favoriser la mise en place d'un outil de gestion de l'eau, à caractère opérationnel, sur l'intégralité du bassin-versant de Serre-Ponçon et de Haute-Durance. La mise en œuvre d'un « Contrat de Bassin-versant » sur l'intégralité de ce périmètre induit donc la concrétisation d'un projet de travail partenarial entre les différentes collectivités concernées : Une convention-cadre de travail partenarial a pour ce faire été signée le 11 mai 2010 entre le SMADESEP et les communautés de communes non adhérentes à ce dernier (CC Guillestrois, Ubaye Serre-Ponçon, Pays des Ecrins, Briançonnais).

La Convention-cadre de travail partenarial : pour quoi faire ?

Par cette convention, le SMADESEP et ses partenaires signataires se sont donnés pour objectif commun de présenter un dossier préalable de candidature d'un Contrat de Bassin-versant « Serre-Ponçon – Haute-Durance » à l'examen du Comité d'Agrément du Bassin Rhône Méditerranée Corse, pour le mois de juin 2011.

Dans ce cadre, la convention a permis d'instituer trois instances de concertation :

- un Comité de pilotage à caractère décisionnel ;
- un Comité local de bassin-versant, préfiguration du comité de suivi à mettre en œuvre une fois le contrat signé, chargé de la coordination de la démarche sur l'ensemble du périmètre territorial ;
- des Commissions de travail thématiques, chargées d'effectuer des propositions en matière d'études ou d'actions prioritaires à mettre en œuvre, soumises à validation du Comité de pilotage.

Afin que chaque collectivité partenaire s'approprie la démarche portée par le SMADESEP, ces dernières se sont positionnées en tant que référent des thématiques qui seront abordées par le Contrat de bassin-versant :

- La CC de l'Embrunais sur les activités économiques et les aspects touristiques des milieux aquatiques.
- Les CC du Pays des Ecrins et du Guillestrois sur la gestion du transport solide et des risques majeurs liés aux crues.
- La CC du Briançonnais sur la qualité de l'eau et la protection des milieux naturels.
- Le SMADESEP sur la gestion partagée de la ressource en eau.



Une montgolfière à Serre-Ponçon

Dans le cadre des 50 ans de Serre-Ponçon, EDF et le SMADESEP ont parrainé un nouveau ballon de l'entreprise B2O. Cette montgolfière arbore ainsi les logos des deux partenaires et survole le lac de Serre-Ponçon dès que l'occasion se présente. Vol touristique ou prise de vue aérienne, elle crée la surprise dans le ciel de Serre-Ponçon. Retrouvez la montgolfière de Serre-Ponçon qui vous emportera pour des vols inoubliables au-dessus du lac sur les lieux des manifestations labellisées 50 ans de Serre-Ponçon.

Plus de renseignements

SMADESEP - Frédéric Battocchio
f.battocchio@samdesep.com - 04 92 44 33 44

B2O - Frédéric LEPAGNOL
fred@b2o.fr - 06 11 13 20 85 - 04 92 23 16 07

www.50ansserreponcon.com

